



Circulaire N° 276 /MENA/CAB/DPFC
du 14 AOUT 2024

LE MINISTRE

à

Monsieur l'Inspecteur Général, Coordonnateur Général de
l'Inspection Générale
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux
et Chefs de Services Rattachés
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Chefs des Antennes de la
Pédagogie et de la Formation Continue
(pour information et suivi)

Mesdames et Messieurs les Directeurs de CAFOP
(pour exécution)

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement
Préscolaire et Primaire, Chefs de Circonscription
(pour exécution)

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Écoles
préscolaires et primaires publiques et privées
(pour exécution).

Mesdames et Messieurs les enseignants des Écoles
préscolaires et primaires publiques et privées
(pour exécution)

OBJET : Programmes Educatifs de l'enseignement
préscolaire, primaire et secondaire général

Les Programmes Educatifs en vigueur pour l'année scolaire 2024-2025 sont disponibles sur les sites suivants :
www.education.gouv.ci; www.dpfc-ci.net; www.ecole-ci.onlice; www.men-deep.org; www.men-delc.org.

Ces programmes éducatifs sont identiques à ceux mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Cependant, pour les **classes du Préscolaire, de CP1 et de CP2, en français et en mathématiques**, seuls les contenus du Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS) sont en vigueur à compter de l'année scolaire 2024-2025.

J'attache du prix à l'exécution stricte de la présente instruction.


Professeur Mariatou KONE

